POSTAUX PARIS

Il y a de l'avenir pour le service public postal pour les postiers et la satisfaction de leurs revendications construisons-le, ensemble :

Le 15 décembre 2009, toutes et tous en grève

Les Fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC de La Poste appellent l'ensemble des postiers à s'inscrire dans le processus de luttes contre la privatisation, avec une nouvelle étape le 15 décembre date où le texte, doit être examiné par les députés, dans la perspective de l'ouverture complète du marché postal européen à la concurrence, le 1er janvier 2011. La CGT entend avec tous les postiers s'opposer au projet gouvernemental en réaffirmant leur refus de la privatisation de La Poste, leur exigence d'un véritable service public postal moderne et rénové assurant l'avenir de La Poste et des postiers et à faire entendre, au gouvernement comme à La Poste, leurs revendications :

Il est toujours possible par un mouvement revendicatif puissant et durable d'empêcher la privatisation et de gagner un service public postal moderne et rénové qui assure l'avenir des postiers et réponde aux besoins de la population.

Construisons une nouvelle journée de grèves et de manifestations d'ampleur.

Rien ne justifie l'ouverture du capital de La Poste avec son corollaire le changement de statut

En persistant dans leur volonté de privatisation, le gouvernement et La Poste ne font que confirmer qu'il s'agit bien d'un choix de société visant à **livrer le service public postal à la seule loi du marché.**

La crise économique met au contraire sur le devant de la scène l'urgence d'une autre politique économique et sociale qui s'appuie sur la revalorisation des salaires, de l'emploi et des droits et garanties des salariés et le maintien et le développement des services publics.

Communiqué des fédérations CGT – CFDT- FO - CFTC de La Poste

Cela fait 17 mois que les postiers avec l'ensemble de leurs organisations syndicales se mobilisent et luttent sous différentes formes pour exprimer leur opposition à la privatisation de La Poste et leur exigence d'ouverture de négociations à tous les niveaux pour assurer l'avenir de La Poste et le financement de son développement, de l'emploi, du maintien et de l'amélioration des conditions de vie et de travail pour tous.

Faisant fi de toutes ces actions et de la mobilisation exemplaire des usagers pour s'opposer à ce projet loi, le gouvernement entend le présenter à l'Assemblée Nationale le 15 décembre.

Les fédérations CGT – CFDT – FO - CFTC appellent, à nouveau, les postières et postiers à faire du 15 décembre une nouvelle journée nationale d'actions sous toutes les formes y compris la grève partout où elle sera décidée. Elles appellent à organiser des manifestations, rassemblements avec les postiers et usagers, devant les bureaux de poste, les directions, les préfectures, dans tout le pays.

Dans le même temps, et depuis des mois, La Poste, par ses réorganisations et restructurations incessantes, accompagnées de suppressions d'emplois, d'intensification du travail et de modifications des règles de gestion, concoure à la mise à mal du service public et des garanties de tous les personnels.

Les multiples actions des postiers, pour s'y opposer, démontrent l'attachement au service public postal, la volonté de répondre aux attentes des usagers en tout lieu du territoire et un même élan leur opposition au projet de privatisation qui n'entrainerait qu'une accélération de la détérioration de leurs conditions de vie et de travail.

Les postiers dans la rue ont eu et ont raison. Il serait judicieux que le gouvernement renonce à tout projet de privatisation et que la Poste cesse de dégrader les conditions de vie et de travail et ouvre de véritables négociations pour renforcer, les droits et garanties des postiers et le service public postal.

A Paris, La Poste poursuit ses réorganisations, avec comme dogme : supprimer des emplois.

Au courrier, toutes les distributions sont à nouveau restructurées. Partout le même motif, la baisse du trafic courrier ! Mais, ces données sont invérifiables. Aucunes négociations possibles, c'est le passage en force systématique. Jamais, l'amélioration des conditions de travail n'est abordée. Sur 13 PDC, ce seront 216 emplois qui vont être ou sont déjà supprimés.

Dans les guichets, ce sont les même méthodes qui sont à l'œuvre. Là encore, 170 emplois rayés d'un trait de plume. Cette de suppression massive des emplois concerne tous les services, pas un n'est épargné. Mais lorsqu'il y a lutte, comme à Paris 17, Château-Rouge ou dernièrement Goncourt/Saint-Maur, les postiers gagnent.

La CGT réaffirme son opposition résolue au changement de statut de La Poste en société anonyme et à l'ouverture du capital et notre exigence d'un service public postal moderne et rénové assurant l'avenir de La Poste et garantissant l'emploi, le maintien et l'amélioration des garanties de tous les personnels. Elle exige :

- l'abandon du projet de loi de privatisation de La Poste,
- l'arrêt des réorganisations et restructurations incessantes qui s'accompagnent de suppressions d'emplois, d'intensification du travail et de modification des règles de gestion et qui concourent à la privatisation, à la mise à mal du service public et des droits et garanties de tous les personnels,
- l'ouverture de négociations à tous les niveaux, en matière d'emploi, de salaire, de protection sociale, de conditions de vie et de travail, de contenu et conditions des activités au sein du service public postal
- le remplacement de chaque départ, l'embauche à temps plein de tous les salariés en contrat précaire *(intérimaires, CDD, apprentis ...)* et la titularisation des contractuels,
- la revalorisation des grilles salariales à partir d'un SMIC à 1600 €uros bruts pour un salarié sans qualification, ce qui donne 1920 €uros au début du I-2, 2240 €uros en début de la classe II, 2560 €uros en début de la classe III...,
- la retraite à taux plein à 60 ans et la reconnaissance de la pénibilité par des départs anticipés,
- le versement de 400 €uros à tous les personnels du groupe au titre des résultats de 2008,
- l'amélioration des conditions de travail et l'arrêt des réorganisations qui dégradent le service rendu et remettent en cause la santé du personnel *(facteur d'avenir, PIC, fermetures des bureaux, congés supprimés ou forcés...)*,
- le développement du service postal en s'appuyant sur le savoir-faire des postiers à partir de l'unicité de La Poste et de la complémentarité de ses activités,
- la distribution 6 jours sur 7, le respect du J + 1, une véritable présence postale sur tout le territoire, la sécurité de l'épargne....

Les Postier(e)s qui luttent ont toujours raison.

Cela fait 17 mois que les postiers se mobilisent, luttent ensemble, sous toutes les formes notamment par des grèves importantes à plusieurs reprises, à l'appel de toutes les organisations syndicales, pour réaffirmer leur opposition ferme et résolue à ce projet de privatisation et pour défendre leur outil de travail et le service public postal.

Les postiers et les organisations syndicales renouvellent leur exigence d'un véritable service public postal assurant l'avenir de La Poste et garantissant l'emploi, le maintien et l'amélioration des droits et garanties de tous les personnels.

Ensemble et partout, exigeons l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications du personnel s'articulant autour de l'emploi, des salaires, des conditions de travail et du service public.

Toutes et Tous en grève le 15 décembre 2009

Agissons, ensemble dans l'unité, participons aux manifestations et rassemblements.

Pour la satisfaction de vos revendications, donnez de la force à la CGT : syndiquez-vous !

Un préavis de grève de 24 heures est déposé pour la journée du 15 décembre

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - *67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03*

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr